



Risques psycho-sociaux et psycho-organisationnels : on attend toujours !!

Après nos nombreuses alertes et trois rencontres avec le Maire et la Direction générale, **nous avons obtenu en mars la création d'un groupe de travail avec l'ensemble des organisations syndicales** pour faire évoluer la proposition inadéquate de démarche de prévention des RPS accompagnée par la CIG.

Résultat ? Rien ! Aucune nouvelle depuis 3 mois... Pourtant, il y a urgence.

La situation empire et devient intenable :

- pression accrue entre demandes et exigences politiques à la hausse, et moyens financiers et humains à la baisse ;
- occasionnant des tensions internes et inter-directions, avec absence complète de réponses aux demandes de protection fonctionnelles qui continuent d'arriver ;
- explosion du temps de travail, épuisement, perte de sens ;
- arrêts maladie et de travail en cascade, départs de la collectivité...

Des cadres de nombreuses directions découvrent leur budget amputé sans en être informé-es ou de nouvelles actions à organiser sans concertation préalable, d'autres assurent le poste de leurs agent-es absent-es non remplacé-es, d'autres souffrent du défaut généralisé de confidentialité professionnelle.

Et surtout, les situations graves se multiplient : tentative de suicide, agressions de cadres, surmenage, maladie professionnelle... Ça suffit ! Nous ne pouvons plus le tolérer !

N'oublions pas que si les cadres sont en souffrance, cela se répercute sur les agent-es et toute la chaîne organisationnelle est touchée. **S'il y a bien un ruissellement qui fonctionne, c'est celui de la souffrance au travail !!**

Nous exigeons donc de toute urgence la mise en place d'une véritable démarche RPO-RPS avec accompagnement d'un cabinet de conseil en organisation du travail, avec psychologue du travail, pour la réalisation d'un véritable diagnostic.

Nous rappelons la série de revendications portées par l'Ufict :

- Suspensions des missions liées aux postes gelés ;
- Règlement des situations individuelles avec des propositions concrètes d'action de la part de l'employeur le plus rapidement possible ;
- Mise en place d'un règlement des collaborations élus / cabinet / administration ;
- Mise en place d'une stratégie RH partagée ;
- Mise en protection des cadres sur les événements ville insécurisants et mise en place d'un protocole de gestion des risques, mise en place d'une astreinte de la Direction générale ;
- Réponse immédiate à toutes les demandes de visites médicales ;
- Réponse immédiate à toutes les demandes de protection fonctionnelle ;
- Budget formation dédié et fléché aux cadres ;
- Récupération des heures dépassant les 38h40 par semaine ;
- Arrêt des débuts de réunion interne à l'administration après 17h30.

A défaut de réponse, nous prendrons nos responsabilités pour ne plus détruire notre santé et celle de l'ensemble des agent-es !

Pour nous contacter : ufict-cgt@noisylesec.fr